

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE ST GERMAIN DE LUSIGNAN

Enquête publique relative à l'Adaptation de son Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 Mai 2016 et modifié le 7 janvier 2021 et au déplacement d'un chemin de l'aérodrome

Par arrêté n° EP20210928_01 du 28 septembre 2021

Le Maire de St Germain de Lusignan a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur :

a) la modification n°2 du PLU qui concerne :

- La modification du règlement écrit des articles UG5, UG6, 1AU5 et 1AU6 des zones liées à l'aérodrome de Jonzac-Neulles.
- Le déclassement de la zone 2AUg et la réduction d'une partie de la zone 1AUg liées à l'aérodrome de Jonzac-Neulles en zone agricole A.
- La réduction de la zone 2AUa située au lieu-dit Chez Les Roux et sa reconversion en zone UB.

b) la révision allégée n°1 du PLU qui porte sur l'extension du secteur 1AUg en vue de l'aménagement d'une zone d'activités aéronautiques liée à l'aérodrome de Jonzac Neulles.

c) le projet de déplacement du chemin situé dans la zone d'activité de l'aérodrome.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de ST Germain de Lusignan **du lundi 25 Octobre au vendredi 26 Novembre 2021 inclus** aux jours et heures d'ouverture habituels du secrétariat.

M. Alain GRINGRAS, commissaire-enquêteur recevra en Mairie de **14 h à 17 h** :

- **Lundi 25 Octobre**
- **Vendredi 5 Novembre**
- **Mardi 16 Novembre**
- **Vendredi 26 Novembre**

Les dossiers soumis à enquête publique conjointe seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune à l'adresse : www.sglusignan.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur aux adresses suivantes :

- Par voie postale : Mairie 1, Place de la Mairie 17500 ST GERMAIN DE LUSIGNAN
- Ou par courriel : mairie@sglusignan17.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire, Claude MARTIAL